

L'Empire Vie présente une solide situation de capital malgré une diminution du résultat au premier trimestre de 2022

Faits saillants du premier trimestre de 2022 (par rapport au premier trimestre de 2021)

- Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 38 millions de dollars comparativement à 157 millions de dollars
- Résultat par action (de base et dilué) de 38,69 \$ comparativement à 159,82 \$

(Kingston, ON – Le 28 avril 2022) – L'Empire Vie a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 38 millions de dollars pour le premier trimestre de 2022, comparativement à 157 millions de dollars pour le premier trimestre de 2021. La diminution du résultat du premier trimestre de 2022 est principalement attribuable à une libération non récurrente des passifs des polices associés aux garanties offertes sur ses fonds distincts, qui a eu lieu au cours du premier trimestre de 2021. Hormis l'incidence de la libération de ces passifs des polices, la diminution du résultat net du premier trimestre de 2022 est principalement attribuable à l'incidence défavorable des marchés sur le capital et l'excédent ainsi qu'à un résultat net moins élevé dans le secteur de l'assurance individuelle.

« Au cours du premier trimestre de 2021, nous avons bénéficié de fluctuations hautement favorables dans les marchés qui ne se sont pas reproduites lors du premier trimestre de cette année. Même si nous n'avons pas obtenu le même résultat net attribuable aux actionnaires ce trimestre comparativement au même trimestre l'année dernière, nous sommes satisfaits de nos résultats, affirme Mark Sylvia, président et chef de la direction. L'acquisition de six cabinets de services financiers que nous avons fusionnés en créant la Financière TruStone inc., une filiale en propriété exclusive de l'Empire Vie, était assurément un point fort pour nous et souligne notre engagement à avoir une position solide dans le réseau des conseillers financiers. »

Faits saillants financiers

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Premier trimestre	
	2022	2021
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	38 \$	157 \$
Résultat par action - de base et dilué	38,69 \$	159,82 \$

Autres faits saillants financiers	31 mars	31 déc.	30 sept.	31 mars
	2022	2021	2021	2021
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (quatre derniers trimestres) ¹	6,7%	13,8%	16,4%	20,3%
Ratio total du TSAV	142%	144%	150%	148%

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

Sources de bénéfices¹ (en millions de dollars)	Premier trimestre	
	2022	2021
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	55 \$	48 \$
Effet des nouvelles affaires	(2)	-
Gains (pertes) actuariels	(1)	150
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	1	9
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	52	208
Bénéfices relatifs à l'excédent	-	6
Résultat avant impôts	51 \$	215 \$
Impôts	11	54
Résultat net attribuable aux actionnaires	39 \$	161 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(1)	(3)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	38 \$	157 \$

¹ Voir les mesures non conformes aux IFRS

Les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur ont augmenté de 15 % durant le premier trimestre, principalement en raison d'actifs sous gestion plus élevés dans le secteur de la gestion de patrimoine.

L'effet des nouvelles affaires a diminué au cours du premier trimestre de 2022, principalement en raison du profit moins élevé à l'établissement dans le secteur de l'assurance individuelle attribuable à des ventes moins élevées comparativement à la période précédente. L'effet des nouvelles affaires sur le secteur de l'assurance individuelle est positif, créant un profit à l'établissement, lorsque la valeur actualisée des profits futurs des nouvelles affaires surpasse la somme des marges des passifs initiaux des polices pour ces affaires, additionnée aux charges engagées au point de vente.

Les gains et pertes actuariels étaient moins élevés au premier trimestre de 2022 puisque la même période en 2021 incluait la libération de passifs de polices associés aux garanties offertes sur les fonds distincts. Les pertes actuarielles au premier trimestre de 2022 incluaient des charges plus élevées dans le secteur de la gestion de patrimoine en raison d'un programme d'amélioration de la commission sur les dépôts importants et des résultats techniques défavorables de l'inflation sur la tarification du secteur des solutions d'assurance collective, partiellement contrebalancées par une expérience favorable dans le secteur de l'assurance individuelle attribuable aux passifs adossés aux actifs à revenu fixe dans ce segment.

Les gains provenant des mesures de gestion et des changements d'hypothèses étaient moindres comparativement au même trimestre de 2021 puisque les gains liés à la négociation des actifs découlant des améliorations apportées à l'appariement des actifs et des passifs du secteur de l'assurance individuelle de la période précédente ne se sont pas reproduits en 2022.

Les bénéfices relatifs à l'excédent ont diminué au premier trimestre, principalement en raison de l'incidence des marchés qui a causé des pertes réalisées sur les actifs disponibles à la vente comparativement aux gains réalisés sur les actifs disponibles à la vente pour la même période en 2021, partiellement contrebalancés par des pertes réalisées moins élevées sur les actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le ratio total du test de suffisance des sociétés d'assurance-vie (TSAV) de l'Empire Vie, qui était de 142 % le 31 mars 2022 comparativement à 144 % le 31 décembre 2021, continue d'être nettement supérieur aux exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et aux cibles internes minimales de l'Empire Vie.

Mesures non conformes aux normes IFRS

L'Empire Vie utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les sources de bénéfices, les actifs sous

gestion, les ventes de primes annualisées, ainsi que les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement, de fonds distincts et de rentes fixes, afin de fournir aux investisseurs des mesures complémentaires à son rendement financier et de mettre en évidence les tendances de ses activités principales qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées si elle s'appuyait uniquement sur les mesures financières conformes aux normes IFRS. L'Empire Vie croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer les émetteurs.

Information supplémentaire

Tous les montants sont en dollars canadiens et sont basés sur les résultats financiers consolidés non audités de l'Empire Vie pour la période close le 31 mars 2022. Vous pouvez obtenir de l'information supplémentaire sur l'Empire Vie dans le plus récent rapport de gestion de la société et la notice annuelle. Vous trouverez ces documents dans le profil de l'Empire Vie sur le site Web www.sedar.com.

Au sujet de l'Empire Vie

L'Empire Vie a été fondée en 1923 et est une filiale d'E-L Financial Corporation Limited. Elle offre une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placement et de retraite. Sa mission est d'aider les Canadiennes et les Canadiens à obtenir avec simplicité, rapidité et facilité les produits et les services dont ils ont besoin pour accumuler un patrimoine, générer un revenu et atteindre la sécurité financière. Le 31 mars 2022, le total des actifs sous gestion de l'Empire Vie s'élevait à 18,6 milliards de dollars. Suivez-nous sur les réseaux sociaux avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez notre site Web au empire.ca pour obtenir plus de détails.

– ### –

Personne-ressource : Karen Smith

Gestionnaire, Service des communications
613 548-1890, poste 3387
karen.smith@empire.ca
www.empire.ca